

Compte rendu CHSCT du 13 mai 2020

Se tenait, ce jour, la deuxième partie du CHSCT concernant les conditions de travail des agents dans le cadre des plans de reprises d'activités.

Même si la séance plénière de ce comité poursuivait la présentation des plans de reprise, Solidaires Finances a procédé à la lecture d'une nouvelle déclaration liminaire pour réaffirmer un revendicatif fort et marteler la responsabilité de l'employeur dans ses obligations !

DRFIP

La DRFIP a assuré construire un retour en présentiel par le strict respect des règles sanitaires tout en assurant ne pas demander, à tous les agents, le retour en présentiel, qui se fera de progressivement. La rotation des agents reste le principe dans notre direction. Il en va de même pour le périmètre du télétravail qui n'est pas remis en cause.

Certains bâtiments demandent plus de réflexion et des mesures spécifiques seront prises afin de respecter la distanciation sociale.

Concernant l'aménagement des postes de travail, la DRFIP, a demandé au chefs de services de diminuer la densité sur chaque marguerite en respectant une distanciation de 2m.

► La Cité Administrative,

Solidaires Finances a dénoncé la situation à la Cité Administrative. En effet, l'afflux de public, depuis le déconfinement, devant les portes de la Cité Administrative est si dense que chaque agent qui rentre ou sort se fait interpellé, agressé par des contribuables qui cherchent des réponses. Les conditions de marquage au sol, nettoyage, ne sont, pas non plus, au rendez-vous. Cela pose également la question de l'ouverture des fenêtres qui, depuis de nombreuses années, est défectueuse.

La DRFIP a affirmé s'emparer du problème et demande à la préfecture le changement d'entrée pour les agents mais également la mise en place d'un dispositif de marquage précis. Si toutefois des situations d'agression continuent d'intervenir, les agents peuvent se saisir de la fiche de signalement afin de communiquer tout débordement. Concernant le nettoyage, un point sera également fait avec la société de nettoyage.

Sur les fenêtres, la direction demande à ce que chaque cas lui soit remonté afin de recenser les fenêtres défectueuses et solliciter leur remplacement.

Plusieurs collègues souhaitent que la température de chaque agent soit prise afin de limiter la propagation du virus. Sur ce point, la DRFIP a répondu que ce n'était pas prévu par les dispositions sanitaires et qu'ils ne pensent pas être autorisés à le faire.

► Les taux de présentiel,

La direction affirme ne pas avoir le culte du présentiel même, si dans certains services, il peut se justifier facilement (lorsque les règles de sécurité sont assurées y compris celle de la circulation).

La DRFIP ne donnera aucun maxima ou minima d'agent, même si elle est consciente qu'il est difficile d'avoir une application homogène sur l'ensemble du département mais laissera les chefs de service à même de gérer leur service et de déterminer les agents susceptibles de revenir.

Afin d'assurer que chaque service est conforme aux exigences sanitaires, la direction a distribué, à chaque chef de service, un questionnaire qui reprend les points à respecter. C'est grâce à ce questionnaire qu'il sera possible d'intervenir sur des points qui ne seraient pas conformes à la procédure.

Les organisations syndicales ont insisté sur les disparités qui pouvaient exister entre chaque service et sur la libre appréciation donnée aux chefs de services.

► Les SIP,

La DRFIP insiste sur le fait qu'il n'y a pas d'ouverture au public pour le moment. Un article de presse est paru le 11 mai pour préciser aux usagers la fermeture des accueils. L'accueil sur RDV est encore en réflexion.

Pour les boîtes aux lettres contenant les déclarations à l'entrée des bâtiments, chaque responsable de site va être contacté sur le sujet et pouvoir en installer si nécessaire.

Avec l'appui des organisations syndicales, étant donné que les agents sont amenés à travailler une grande partie du temps au téléphone, la direction va procéder au recensement des agents qui souhaitent avoir un casque.

Solidaires Finance a dénoncé l'afflux d'agent dans les SIP ce lundi 11 mai. Sur ce point, la DRFIP assure avoir appelé les responsables afin de réduire la présentiel et de conserver un planning tournant.

Sur l'installation de plexiglas dans les accueils, une livraison a été effectuée lundi 11 mai. Les assistantes de préventions vont passer dans les centres des finances publiques afin de pouvoir adapter les plexiglas qui sont en format standard.

► L'accès aux moyens de protection,

Une livraison de gels, gants, lingettes et masques a été effectuée sur l'ensemble des sites ce lundi 11 mai. De plus, un réapprovisionnement sera possible quand cela sera nécessaire. Il est rappelé, toutefois, que les chefs de services peuvent effectuer des achats de masques avec leur dotation.

La DRFIP 59 a fait le choix de doter, tous les sites, de masques pour des situations particulières, quand le respect des distances n'est pas possible ou quand la situation de travail ne permet pas le respect des distanciations. **Le masque ne doit pas permettre la densification des agents en présentiel !** Malgré le souhait qu'a émis Solidaires Finances, il n'est pas prévu d'équiper de masques ceux qui prennent les transports.

Pour rappel, les moyens de protections doivent être à la libre disposition des agents et non enfermés dans un bureau. Ce point sera rappelé au chefs de service.

► Les ASA Covid,

Les ASA pour la garde d'enfants reste applicable jusqu'au 2 juin. Il n'y a, pour le moment, pas d'attestation à fournir par les agents.

La DRFIP s'engage à rappeler le dispositif aux chefs de services.

Pour les agents qui ont dans leur sphère familiale des personnes fragiles (pathologies – femmes enceintes...), ils auront la possibilité de rester en ASA sur production d'un certificat médical du médecin traitant qui stipule, qu'au domicile, une personne est fragile.

► Journée de travail,

Les horaires de pointage peuvent être effectués sur les plages fixes en dehors des plages variables.

Sur la journée banalisée, la position de la DRFIP n'est pas encore déterminée.

► Remboursement des frais de repas,

Quand il n'y a pas de restauration collective et que les agents sont en présentiel de 12h à 14h, le remboursement est toujours possible. De plus, il y a une tolérance sur la date des justificatifs.

Commissariat Aux Ventes (CAV)

Le commissariat aux ventes représente 270 agents dont 50 en province. La reprise est très progressive dans les services.

Si les agents sont appelés à se déplacer (remettants), ils sont dotés des matériels nécessaires de protection, y compris pour désinfecter les véhicules.

Il n'y aura pas de vente en présentielle avant septembre.

Il n'y a jamais plus de 2 agents en présentiel dans le respect des règles de distanciation.

Les agents qui ne sont pas en présentiel sont en télétravail.

Centre Régional de Formation / CIF / Centre des concours

Les agents sont actuellement, soit en télétravail soit en ASA, aucun agent n'a rejoint son poste de travail à l'heure d'aujourd'hui. Un retour est envisagé à compter de Lundi en rotation.

Il n'y aura pas de formation envisagée dans les semaines à venir (décision nationale).

Si les formations devaient reprendre, elles se feraient dans le respect des règles de sécurité.

Les agents ont été associés à l'élaboration du plan.

Le stage de formation initial des cadres C et B se fera à distance.

Le nettoyage des locaux a été effectué et, selon les responsables, rien ne justifie une opération coup de poing en terme de ménage.

En revanche, sur le service des concours, le retour en présentiel des agents devient urgent afin d'effectuer les missions qui ne sont pas possible en télétravail. Sont concernés 15 agents. Au niveau des structures, il n'y aura pas de difficulté à respecter les règles de distanciation. De plus, les moyens de protection sont dorénavant présents. Au maximum, 6 agents seront présents en présentiel.

Reprise précipitée = Risques Assurés !

Pour Solidaires Finances, dans ce contexte exceptionnel, la sécurité sanitaire exige :

- Un présentiel limité ;
- Le télétravail comme priorité (avec un équipement fourni par l'administration et une prise en charge des coûts induits) ;
- La rotation des équipes avec le maintien d'une gestion des horaires facilités (banalisation de la journée de travail,) ;
- Un niveau de communication et de transparence maximum tant vers les organisations syndicales que directement vers les agents ;
- Le maintien de la fermeture des accueils physiques ;
- La limitation stricte des missions par période, permettant réellement une reprise progressive,
- La mise à disposition à tous les moyens de protections.

Nous entrons, à compter de ce 11 mai, dans une nouvelle période, celle du déconfinement, de la reprise d'activité. Au vue des premiers éléments, celle-ci semble être bien plus rapide pour faire revenir les agents sur leur poste que cela ne l'a été pour les confiner.

La section Solidaires Finances Publiques 59 sera toujours là pour vous protéger, vous défendre, vous informer et communiquer.

N'hésitez pas, également, à nous contacter si vous avez des questions ou êtes confrontés à des situations particulières.